



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE



JOURNÉE D'ÉTUDE

L'APPRÉHENSION DU LANCEMENT D'ALERTE PAR LE DROIT INTERNATIONAL ET TRANSNATIONAL

Vendredi 2 juin 2022

9h30 - 17h30

**Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Campus Port-Royal / Centre Lourcine**

1 rue de la Glacière, 75013 Paris
Bâtiment Suzanne Bastid, 2^e étage
Salle 13 (accès par le pignon Sud)

Inscription obligatoire en présentiel et en distanciel à l'adresse :
martial.manet@univ-paris1.fr

Date limite d'inscription en présentiel : mardi 30 mai

9h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET DU PUBLIC

10h00 CONFÉRENCE INAUGURALE

La Directive européenne sur les lanceurs d’alerte et ses conséquences dans les ordres juridiques européen et africain

Sylvain Waserman, ancien député français, auteur de la proposition de loi visant à améliorer la protection des lanceurs d’alerte

10h30 PANEL N° 1 – ALERTES ENVIRONNEMENTALES

Présidence : **Evelyne Lagrange**, professeure à l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (IREDIÉS)

Témoignage : **Enquêter sur les scandales climatiques et environnementaux : quelle relation entre lanceurs d’alerte et journalistes d’investigation ?**

Mickaël Correia, journaliste à Mediapart et auteur de *Criminels climatiques. Enquête sur les multinationales qui brûlent notre planète* (La Découverte, 2022)

Les lanceurs d’alertes climatiques

Gabriel Bourdon-Fattal, directeur de *Climate Whistleblowers*

La prise en charge du lancement d’alerte par le droit international de l’environnement

Agnès Michelot, maître de conférences HDR à l’Université de La Rochelle (LIENSs)

Les peuples autochtones en Amérique latine : lanceurs d’alerte environnementaux ou défenseurs de l’environnement ?

Camila Perruso, maître de conférences à l’Université Paul Valéry-Montpellier 3 (UMR ART-Dev)

La mobilisation transnationale d’une normativité nationale : l’exemple canadien

Rosanne Craveia, doctorante en droit international à l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (IREDIÉS)

Discussion

12h30 DÉJEUNER LIBRE

14h00 PANEL N° 2 – ALERTES RELATIVES AUX VIOLATIONS DES DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE

Présidence : **Jean Matringe**, professeur à l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (IREDIÉS)

Témoignage : **César : divulguer des preuves de crimes contre l’humanité en temps de guerre**

Garance Le Caisne, journaliste et autrice d’*Opération César, au cœur de la machine de mort syrienne* (Stock, 2017)

Lancement d'alerte et répression des crimes de masse

Muriel Ubéda-Saillard, professeure à l'Université de Lille (CRDP)

La prise en charge de la protection des lanceurs d'alerte par le droit international des droits de l'homme

Coralie Klipfel, post-doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (ISJPS)

Le lancement d'alerte saisi par les juges européens des droits de l'homme

Martial Manet, docteur en droit international de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (IREDIÉS)

Discussion

15h30

PAUSE

15h45

TABLE RONDE – LES ACTIVITÉS DE LA PPLAAF RELATIVES AUX ALERTES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Présidence : **Laurence Burgorgue-Larsen**, professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (IREDIÉS)

Témoignage : **L'alerte BGFI et ses conséquences**

Jean-Jacques Lumumba, ancien banquier de BGFI Bank et lanceur d'alerte, lauréat de *l'International anti-corruption excellence award - ACE Awards 2019*

Quelle protection pour les lanceurs d'alerte en Afrique ?

Julia Ntumba, chargée de programme à la Plateforme de protection des lanceurs d'alerte en Afrique (PPLAAF)

La prise en charge juridique des alertes économiques et financières en Afrique : l'importance du contentieux stratégique

Henri Thulliez, avocat, directeur de la Plateforme de protection des lanceurs d'alerte en Afrique (PPLAAF)

Discussion

17h

PROPOS CONCLUSIFS

William Bourdon, avocat, cofondateur de Sherpa et président de la Plateforme de protection des lanceurs d'alerte en Afrique (PPLAAF)

17h30

COCKTAIL

Plan d'accès à la salle 13

L'accès à la salle des séminaires se fait par l'entrée sud du bâtiment Suzanne Bastid (longer le bâtiment 1 jusqu'à l'opposé de l'entrée du Centre Lourcine).

La salle des séminaires se trouve au deuxième étage.

Une pièce d'identité est susceptible de vous être demandée à l'entrée du bâtiment.

Entrée du Centre Lourcine par le 1, rue de la Glacière

